

SYNERGIE-OFFICIERS

CAMPAGNE DE MOBILITÉ

2026



12 DÉCEMBRE 2025

La fin de l'année 2026 sera marquée par les élections professionnelles et cela devrait engendrer des changements dans la gestion des mouvements généraux de mutation.

En effet les élections s'accompagnent d'une période de réserve durant laquelle les mobilités sont restreintes à leur plus simple expression et sans mouvement général.

Or, c'est habituellement lors de ce mouvement (MG2) que les officiers arrivant au terme des 2 années d'affectation statutaire peuvent postuler pour la première fois sur autre poste pour une affectation au 1er mars suivant.

Afin d'anticiper cette situation, et pour éviter que les officiers de la 29ème promotion ne soient lésés, SYNERGIE-OFFICIERS a déjà saisi le BOP pour que ces derniers aient la possibilité de candidater sur des postes A dès le MG1 au printemps, avec une affectation en mars 2027.

Cela permettra par ailleurs d'anticiper au mieux la gestion des sorties d'école de l'ENSP.

La même problématique est soulevée pour les officiers de la 27ème promotion pour qu'ils puissent candidater sur des postes B1 dans des conditions similaires, dès le MG1 2026 avec des affectations en 2027.

SYNERGIE-OFFICIERS anticipe et reste attentif à la situation de tous les officiers afin que toutes les candidatures puissent être prises en considération.

SYNERGIE-OFFICIERS
anticipe et reste
attentif à la situation
de tous les officiers
afin que toutes les
candidatures puissent
être prises en
considération.

SYNERGIE-OFFICIERS, LE CHOIX DE L'AMBITION

Le Bureau National

